



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Natalite

Question écrite n° 11012

### Texte de la question

M Bernard Bosson demande a M le Premier ministre quelle action son Gouvernement entend mener pour favoriser la croissance demographique de la France. Il convient de rappeler, en effet, que les previsions publiees en janvier 1988 par Eurostat soulignent a partir de 2020 une diminution globale de la population francaise, avec, et c'est plus inquietant, une diminution a compter de 2020 du nombre des jeunes des tranches d'age de quatorze a quarante-quatre ans. Il souhaiterait connaitre par ailleurs l'action de sensibilisation que le Premier ministre entend mener aupres des autres chefs de gouvernement des pays de la Communauté qui accusent les memes disequilibres demographiques.

### Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement n'a pas pour objectif premier de favoriser la croissance demographique de la France mais de permettre le developpement equilibre des differentes tranches d'age de la population. A cet egard, il est exact que la baisse actuelle de la fecondite, si elle se maintient, conduira a tres long terme a une diminution globale de la population et a plus court terme a une proportion decroissante des jeunes. C'est par rapport a cette analyse mais tout autant parce que les conditions d'une vie familiale heureuse et reussie lui semblent devoir etre reunies pour l'equilibre du pays que le Gouvernement developpe depuis longtemps une politique familiale active. Cette politique vise aussi bien a un allegement des charges financieres des familles (prestations familiales, fiscalite) qu'a l'amelioration de l'environnement social (equipement, services, conditions de travail) qui permet une vie familiale reelle. La conference annuelle des familles fait regulierement le point sur les mesures prises de meme que le rapport annuel au Parlement sur la population en constate les effets. La situation de la France, ainsi que le releve l'honorable parlementaire, est tres comparable a celle des pays d'Europe, meme si l'interet pour les politiques familiales s'y trouve diversement marque. La France a neanmoins, pendant la periode de sa presidence de la communaute, fortement attire l'attention de ses voisins sur ses politiques. En particulier la conferences des ministres europeens de la famille le 29 septembre dernier a adopte toute une serie de conclusions pour suivre et animer les politiques familiales.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bosson Bernard](#)

**Circonscription :** - Union du Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11012

**Rubrique :** Demographie

**Ministère interrogé :** Service du Premier Ministre

**Ministère attributaire :** solidarité, de la santé et de la protection sociale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 mars 1989, page 1316